

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

TRAVAIL - DEMOCRATIE - PAIX

PRESIDENCE DU COMITE MILITAIRE
DU PARTI

~~PRESIDENCE DU CONSEIL DES
MINISTRES~~

DECRET N° 78/547 DU 17 AOUT 1978
portant nomination de Mr. EBONDZIBATO
Paul, Inspecteur de la Jeunesse et des
Sports, en qualité de Directeur de l'Institut
Supérieur d'Education Physique et Sportive
de l'Université

MARIEN NGOUABI

LE PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

Vu l'Acte fondamental du 5 avril 1977 ;

Vu l'Acte n° 001/PCT/CMP du 3 avril 1977 fixant l'organisation
et la structuration du Comité Militaire du Parti ;

Vu l'Acte n° 005/PCT du 19 mars 1977 portant création du Comité Militaire
du Parti et fixant ses attributions ;

Vu la Loi n° 12/62 du 1er Janvier 1962 portant statut général des fonctionnaires ;

Vu l'ordonnance 29/71 du 4 décembre 1971 portant création de l'Université
MARIEN NGOUABI ;

Vu l'ordonnance 32/65 du 12 août 1965 abrogeant la loi 44/61 du 28 septembre 1961
fixant les principes généraux de l'enseignement ;

Vu le décret 75/489 du 14 novembre 1975 portant statut du personnel de
l'Université ;

Vu le décret 75/490 du 14 novembre 1975 portant fixation des salaires et
rémunérations du personnel de l'Université MARIEN NGOUABI ;

Vu le décret 77/165 du 5 avril 1977 portant nomination de membres du Conseil
des Ministres ;

Vu le décret n° 78/280 du 13 avril 1978 portant création de l'Institut Su-
périeur d'Education Physique et Sportive (I.S.E.P.S.)

Sur décision du Comité Militaire du Parti ;

Le Conseil des Ministres entendu,

DECRETE :

Article premier. - Monsieur EBONDZIBATO Paul, Inspecteur de la Jeunesse et des
Sports, est nommé Directeur de l'Institut Supérieur d'Education Physique et Spor-
tive de l'Université MARIEN NGOUABI.

.../...

Article 2.- Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de service de l'intéressé, sera publié au Journal officiel de la République Populaire du Congo.

à Brazzaville, le 17 AOUT 1978

Général Joachim THOMBY OYANGO

Par le Président du Comité Militaire du Parti, Président de la République, Chef de l'Etat, Président du Conseil des Ministres

Le Deuxième Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

Le Ministre de l'Éducation Nationale,

[Handwritten signature]
Ministre des Finances

Le **Seigneur Louis SYLVAIN-GOMA**

Le Ministre du Travail et de la Justice, **Henri DOPPEY**
Garde des Sceaux,

Alphense MOUSSOU-POUATI

[Handwritten signature]